

Parc Astérix, hôtel « Les 3 Hiboux »

Les structures MPT centre social Bar Sur Aube, le service animation jeunesse de Saint Germain, le club ados de la CCBC se sont regroupés pour effectuer un séjour au parc Astérix pour 32 jeunes issus des différentes structures citées ci-dessus (dont 16 jeunes de Bar/Aube).



- **Le voyage :**

Départ :

Jeudi 8 juillet 2021 à 7h à la MPT de BAR-SUR-AUBE

Arrivée au parc Astérix :

vers 10h30

Parc ASTERIX

60128 PLAILLY

Retour :

Vendredi 9 juillet 2021 vers 20h30 environ à la MPT de Bar-sur-Aube

Les trajets se feront en minibus 9 places (2 minibus pour la MPT)

• L'hébergement et la restauration :

Les jeunes seront hébergés à l'hôtel « Les 3 Hiboux » situé à proximité du parc

Les chambres sont non mixtes de 3 à 4 lits en fonction du protocole sanitaire en vigueur (décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021).

Le repas du 1er midi sera un pique-nique tiré du sac (à fournir à votre enfant). Il faudra également fournir les 2 goûters pour les 2 jours.

Le dîner et le petit déjeuner seront pris à l'hôtel des 3 Hiboux. Le déjeuner du 2ème jour sera pris au sein du parc (coupons déjeuner liberté). Les repas sont compris dans le prix du séjour.



• L'encadrement :

Arnaud ORTILLON, animateur permanent du club ados de la MPT de Bar-sur-Aube, 0682970975

José DO NACIMENTO, animateur vacataire BAFA régulier au club ados de la MPT de Bar-sur-Aube

Océane DURIMEL, animatrice vacataire BAFA du club ados de Saint Germain (professeur des écoles)

Aurélien RENAUD, animatrice permanente du club ados de la CCBC, directrice de ce séjour court

• Comportement :

Le non-respect des consignes fixées par les animateurs, par le règlement de l'hôtel ou du parc d'attraction entraîneront l'exclusion du groupe et les parents devront venir récupérer leur enfant dans les meilleurs délais.

• Programme d'activités :

Les jeunes participeront aux attractions du parc. Les animateurs fixeront des consignes pour des temps d'autonomie dans le parc et des temps de regroupement seront imposés. Les temps d'autonomie (sans animateurs) seront conditionnés sur place au cas par cas et ne sont en aucun cas de droit.

• A Rendre avant le départ :

- La fiche de renseignements (avec le droit à l'image renseigné)
- L'intégralité du paiement
- La fiche sanitaire remplie et signée des parents **avec une photo d'identité**.
- Photocopies des vaccins (possibilité de faire les photocopies à la MPT).
- Attestation assurance individuelle d'accident.
- Fiche d'aide aux séjours de la mairie de Bar Sur Aube (pour les baralbins uniquement de moins de 16 ans).

• Traitements médicaux :

Si votre enfant suit un traitement médical pendant le séjour, il sera obligatoire de fournir les médicaments et l'ordonnance au directeur du séjour au moment du départ.

• Paiement :

La totalité du montant est à régler avant le départ. Pour les modalités de paiement, voir avec la secrétaire comptable à l'accueil de la MPT (possibilité des bons de la mairie de Bar-sur-Aube pour les Baralbins, possibilité d'échelonner le paiement sur plusieurs mois).

• Objets précieux, portables, argent :

Le MPT se désengage de la perte, du vol ou de la dégradation d'objets personnels. L'argent de poche peut être confié à un animateur si les jeunes le souhaitent (dans une enveloppe avec le nom et prénom).

- **Infos diverses :**

Nous mettrons à jour une rubrique séjour Astérix pour vous communiquer les informations de la journée et quelques photos : **Page FB MPT Bar-sur-Aube et FB club ados MPT Bar-sur-Aube.**

Si vous refusez que votre enfant soit pris en photos (site internet, FB MPT), merci de le signaler aux animateurs.

TROUSSEAU

Vêtements pour les 2 jours à adapter selon les prévisions météo du 8 et 9 juillet (affaires de rechange)

Nécessaire de toilette

Sac à dos, casquette, lunettes de soleil, gourde 1 L, K-way (si météo pluvieuse)

Masques « grand public filtration supérieur à 90% » ou chirurgical (10 par jeunes)

Un pique-nique est à fournir pour le repas du premier midi ainsi que les 2 goûters.

Si vous avez d'autres questions avant le départ, ne pas hésiter à nous le demander ou nous appeler.

N° de l'animateur référent pour les jeunes de Bar-sur-Aube

à appeler en cas d'urgence

ORTILLON Arnaud : 06 82 97 09 75

PROTOCOLE COVID EN VIGUEUR POUR LES ACM AVEC HEBERGEMENT

Protocole COVID : (décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021).

- **Recommandations :** test RT-PCR de moins de 72h ou test antigénique de moins de 24h avant le départ.

- **Groupes de jeunes :** même si le séjour regroupe plusieurs « club ados » des groupes par structures seront constitués afin de limiter le brassage, les chambres seront réalisées dans ce sens également, dans la mesure que la mixité nous le permet. Les groupes de jeunes devront respecter les mesures de distanciation avec les autres groupes de jeunes et les autres personnes du parc.

- **Port du masque :** les familles doivent fournir des masques « grand public filtration supérieur à 90% » ou chirurgical en quantité suffisante pour la durée du séjour (a minima 4 par jour). Port du masque obligatoire en intérieur. Port du masque obligatoire en extérieur dans les espaces à forte fréquentation. Respect de la distanciation physique.

- **Prise de température :** les responsables légaux sont invités à prendre la température de l'enfant avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne pourra prendre part au séjour. En cas de suspicion par l'équipe d'encadrement, les animateurs prendront la température des enfants.

- **Protocole devant un cas possible ou avéré de COVID-19 :** tout symptôme évocateur d'infection constaté par l'équipe d'encadrement entraînera l'isolement du mineur et une prise en charge médicale doit être réalisé dans les meilleurs délais.

Les responsables légaux en sont avertis et doivent venir chercher l'enfant. En cas d'impossibilité le rapatriement se fera à leur frais.